



C'est vous-même!

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 JUILLET 2023

ETV se félicite de la récupération de son matériel qui avait pourtant été déclaré volé !

Après plusieurs mois de bataille judiciaire pour faire rétablir la vérité, le Tribunal Mixte de Commerce de Pointe-à-Pitre a ordonné le 19 juin 2023 la restitution de nos matériels de production et de diffusion.

Pour rappel, le 21 août 2021, le président de la chaîne, Jean-Yves FRIXON, avait déposé **une plainte pour le vol de ces matériels.**

Ces derniers sont réapparus, comme par miracle, **dans les locaux de la société Eclair Média Télévision**, qui a été liquidée en février 2023.

Depuis sa création en 2020, cette entreprise a tout fait pour parasiter notre société : utilisation frauduleuse de notre nom commercial ETV ; adoption d'une charte graphique quasi similaire à la nôtre ; détournement de clientèle ; pression de toutes sortes pour nous faire perdre nos contrats etc...

Les six actionnaires **de cette société étaient la SARL B2B, représentée par Bruno BLANDIN, la société Hôtelière Karukera, Monsieur Jean-Paul FISCHER, Monsieur Jean-Michel PENCHARD, Monsieur Mario MORADEL et Monsieur Thierry FUNDERE.**

La direction et toute l'équipe **ETV tiennent à souligner le professionnalisme et l'engagement sans faille du Cabinet HOUDA Avocats**, qui a agi avec diligence et ténacité tout au long de ce long processus judiciaire. Son travail acharné et son expertise nous ont permis d'obtenir un dénouement favorable de cette affaire, ouvrant ainsi la voie à un retour à un fonctionnement normal de notre chaîne.

La chaîne tient également à exprimer sa gratitude envers tous ses téléspectateurs et partenaires pour leur soutien indéfectible.

La Direction

Téléphone : 0590 57 04 48

Email : jf@etv.gp

ETV

141 rue Augustin Fesnel, Zi Jarry

97122 BAIE-MAHAULT

Tel : 0590 57 04 48

PHOTOS DE LA RECUPERATION D'UNE PARTIE DU MATERIEL D'ETV

















